



## CDI, mode d'emploi

Le CDI est un service mis à disposition des élèves et des enseignants.

### •Horaires

Du lundi au vendredi en journée continue de 8h30 à 18h

### •Equipe du CDI

Mme Françoise Guerchais, professeur documentaliste

Mme Carmen Lemonier, professeur documentaliste

M. Martin Mayer, assistant documentaliste

### •Accès et consultation

Un planning d'utilisation du lieu est affiché de façon hebdomadaire à l'entrée du CDI.

L'accès au CDI doit être justifié par la lecture (presse, romans, BD, mangas, documentaires...), l'utilisation de documents ou des ordinateurs qui s'y trouvent, l'utilisation de l'espace dédié à l'orientation.

Le travail scolaire sans usage de documents est accepté dans les heures de faible fréquentation. Pour les élèves de terminale, l'usage du CDI permet de se préparer efficacement au travail autonome en bibliothèque universitaire.

Le catalogue en en ligne du lycée est consultable à partir de Tout@tice( espace numérique de travail de l'Académie de Rennes).

Sur ce catalogue se trouvent toutes les ressources documentaires de l'établissement. Il vous permet de mener une recherche mais également de consulter vos prêts en cours et de réserver des documents.

### •Emprunt de documents

Vous pouvez emprunter quatre documents (livres, manuels scolaires, revues sauf le dernier numéro paru, DVD) pour une durée de 15 jours.

Certains documents (documents d'orientation, usuels...) sont exclus du prêt pour faciliter leur consultation par tous, il est toutefois possible de les emprunter du vendredi après-midi au lundi matin et durant les vacances scolaires.